

# WIZERNES



Réuni le 2 Décembre 2013 sous la présidence de Monsieur Daniel HERBERT, Maire, le Conseil Municipal, après avoir pris acte de la décision du Maire dans le cadre des délégations qui lui ont été accordées, a adopté à l'unanimité les questions suivantes :

## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### **- Communauté d'agglomération de Saint-Omer -**

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la modification des statuts de la CASO pour lui permettre la prise de compétence pour :

- la réhabilitation du chemin de Drome, qui permettra la desserte entre la Maison du Marais et les communes avoisinantes,

- la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charges nécessaires à l'utilisation de véhicules électriques et hybrides rechargeables,

- la "mise en œuvre du contrat de rivière de la Hem",

- la gestion, l'aménagement et l'exploitation de l'ancien canal de Neuffossé et de l'Aa,

ainsi que le transfert des compétences eau et assainissement des communes de Wardrecques et Campagne-lez-Wardrecques.

## **PERSONNEL**

### **- Prestations d'actions sociales -**

Il est décidé de porter la part prise en charge par la Commune des titres restaurant en faveur du personnel de 2,50 € à 2,75 € à compter de Janvier 2014.

### **- Harmonie Municipale -**

Il est décidé d'attribuer une vacation forfaitaire de 552,68 € brute à Monsieur HENNEQUET, assistant d'enseignement artistique principal de 2<sup>ème</sup> classe, pour sa mission de Directeur de l'Harmonie Municipale, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2014, en remplacement de l'indemnité qui lui est versée.

## **FINANCES**

### **- Matériel informatique -**

Le Maire est autorisé à passer commande de matériel informatique nécessaire à la mise en œuvre du Protocole d'Echanges Standard (PES), visant à la dématérialisation de la chaîne comptable.

### **- Décisions modificatives -**

Le Conseil accepte les ajustements de crédits inscrits au budget général nécessaires au paiement de certaines dépenses engagées.

### **- Ecole Municipale de musique -**

Il est décidé de prendre en charge les frais pédagogiques concernant une formation continue au diplôme d'Etat sur deux ans du professeur de piano, au prorata de sa durée de travail hebdomadaire par rapport à un temps plein à hauteur de 250 € pour les deux années, soit 125 € par an.

## **TRAVAUX**

### **- Travaux d'assainissement - Programme 2014 -**

Le Conseil Municipal adopte l'avant projet des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement de la Rue de la Large Patte et de la rue des Bruyères estimé à 332 160 € HT, et décide de solliciter de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie l'inscription de cette opération au titre du programme de financement 2014.

## **AU TITRE DES INFORMATIONS**

### ***- Monsieur HERBERT informe les conseillers :***

✓ De l'organisation du Téléthon le samedi 7 Décembre à la salle des fêtes,  
✓ De la distribution du colis aux aînés de la Commune le samedi 21 Décembre,  
✓ Des problèmes rencontrés pour la mise en place des rythmes scolaires à la rentrée de 2014, et notamment l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) pour minimiser les coûts.

***- Monsieur LYPS fait part aux conseillers de la distribution de friandises aux enfants de l'école maternelle le vendredi 20 décembre et sollicite leur participation.***

***- Monsieur SACÉPÉ informe que la rue Léo Lagrange est ré-ouverte à la circulation momentanément, suite à un arrêt du chantier à cause d'une fuite de la station de refoulement qui a été posée.***

## **AU TITRE DES QUESTIONS DIVERSES**

***Est évoqué la possibilité de prévoir une manifestation en 2014 à l'occasion du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de Wizernes.***

Le Maire,



Daniel HERBERT